
Programme de Formation

La Déontologie, la non-discrimination et le TRACFIN en immobilier

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels de l'immobilier



Objectifs pédagogiques

- Questionner la pluralité des discriminations
- Lutter contre les formes de discrimination en immobilier
- Prévenir la discrimination

Ce cursus vous permettra d'acquérir les connaissances en éthique et déontologie nécessaires à l'exercice de vos activités de transaction et de gestion immobilières.



Description

1. La non-discrimination

- Rappel de l'obligation de formation
- La charte relative à la lutte contre la discrimination
- Rappels des règles éthiques et déontologique professionnelles
- Le cadre juridique
- Le respect des documents et renseignements susceptibles d'être réclamés au locataire et/ou à son garant listés dans le décret de la loi alur.
- Les responsabilités des agences immobilières
- 8 étapes pour louer sans discriminer et conseils rédactionnels
- Comment réagir face aux demandes discriminatoires
- Cas pratiques

2. La Déontologie

- Les 12 articles du code de Déontologie expliqués et mis en pratique
- Le conseil de la transaction et de la gestion immobilières
- Les 16 critères d'appréciation du risque de fraude fiscale
- Les 9 règles prudentielles imposées par la loi
- L'identification du client
- Les mesures de vigilance
- La déclaration de soupçon
- Les démarches à mettre en place

3. TRACFIN

- Les lignes directrices



- L'obligation de vigilance
- Identification des risques et des clients
- Le protocole à mettre en place dans le cabinet et à appliquer
- Déclaration TRACFIN



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

ateliers pratiques et exercices de mise en application



Moyens et supports pédagogiques

un support de cours par stagiaire



Modalités d'évaluation et de suivi

Exercices de mise en application tout au long de la formation, questionnaire d'évaluation fin de formation



Informations sur l'admission

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.



Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap